



Année scolaire : Formulaire d'inscription pour les 38 semaines

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant :

Langue/s maternelle/s :

Allergies ou autre/s particularité/s :

Nom et prénom des parents :

Adresse complète :

Numéros de téléphone :

Adresse électronique (une seule svp) :

Personnes habilitées (autres que les parents) à venir chercher l'enfant et numéros de téléphone :

Veuillez indiquer vos flexibilités Le mercredi ainsi que les après-midis, les 1H et les 2H sont les bienvenus					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 – 12h00					
8h00 – 15h30			Pas d'accueil		
Accueil des écoliers à midi / via départ bus					
Accueil des écoliers midi à 15h.30					

Dans le cadre des activités du jardin d'enfants, vos enfants vont être pris en photo. Celles-ci leur seront en partie transmises en fin d'année et peuvent être utilisées lors de réunions de parents ou exposées dans les locaux de Charly Chat.

Je suis d'accord : OUI NON

Par ma signature, je confirme avoir lu et accepté les conditions générales de Charly Chat

Lieu et date :

Signature :



Tarifs dès août 2020

Pour une fréquentation par semaine, le tarif horaire est de CHF 10.- multiplié par les 38 semaines scolaires et divisé par 10 mois, collation du matin comprise. A partir de deux fréquentations par semaine, le tarif horaire est de CHF 9.75 et dès 3 fréquentations et plus, le tarif est de CHF 9.50.

Ajustement des tarifs : A partir de la rentrée d'août 2020, une contribution aux repas de midi est demandée. Elle s'élève à CHF 5.- par repas et par enfant. Ce montant est annualisé sur 10 mois : soit, CHF 19.- mensuel de plus pour un repas par semaine et ainsi de suite. En conséquence, le tarif pour les tranches horaires 8h00-15h30 et 12h00 – 15h30, a été ajusté.

Uniquement pour les écoliers qui retournent à l'école l'après-midi, le tarif est similaire à celui de la cantine scolaire de la commune d'Echichens, mais soumis aux conditions générales de Charly Chat.

La finance d'inscription est de CHF 70.- par enfant et de CHF 105.- par fratrie / par année scolaire

	8h00 - 12h00	8h00 - 15h30	12h00 – 15h30	H1-H6 / midi
1 fois par semaine 10.-/h	152.-	304.-	152.-	68.-
2 fois par semaine 9.75.-/h	296.-	593.-	297.-	136.-
3 fois par semaine 9.50.-/ h	432.-	869.-	436.-	204.-
4 fois par semaine 9.50.-/ h	576.-	1156.-	581.-	272.-
5 fois par semaine 9.50.-/h	720.-	1445.-	726.-	340.-

Tarif de dépannage unique pour tous les enfants // CHF10.-/heure et CHF 5.- par repas de midi

Aucune facture n'est envoyée par Charly-Chat. Le paiement se fait sur 10 mois et par votre propre initiative. Il s'effectue à la fin du mois (au plus tard le 28) pour le mois suivant (ex. **fin août** pour août-septembre) et ainsi de suite jusqu'à **fin mai** pour juin-juillet.

Merci de bien vouloir procéder au paiement par virement bancaire, uniquement

**Banque Raiffeisen Morges Venoge // 1025 St-Sulpice VD
CH74 8080 8003 9474 2706 1 // Compte numéro 10-1933-9**

Association Charly Chat Geneviève Rey Chemin de Cornu 7 1113 St-Saphorin-sur -Morges



Conditions générales

Charly Chat, Association à but non lucratif, accueille les enfants dès 30 mois révolus.

Horaires :

Charly Chat est ouvert de **8h00 à 15h30 toute la semaine, sauf le mercredi de 8h00 à 12h00**. Charly Chat est aussi un accueil parascolaire sur le temps de midi pour les écoliers de la commune d'Echichens, bénéficiant du transport scolaire (les H1-2 peuvent bénéficier de l'accueil 12h00 à 15h30 et le mercredi matin).

Ouvert durant les 38 semaines scolaires, sauf les jours fériés officiels (vendredi de l'Ascension compris) et la plupart des vacances scolaires vaudoises (voir site internet pour les dates d'ouverture).

Quel que soit le motif, les vacances ainsi que les jours fériés ne sont ni remplacés, ni remboursés, ni déductibles du paiement mensuel.

L'arrivée est possible jusqu'à 9h00. Les départs se font à partir de 11h40 jusqu'à 12h00 et l'après-midi au plus tard à 15h30. Pour l'accueil de midi des enfants scolarisés, le rythme est basé sur les horaires du bus.

Inscription :

Les inscriptions sont prises en compte dès réception du bulletin rempli et signé, selon les priorités suivantes :

1. Enfants déjà inscrits l'année précédente à Charly Chat
2. Fratrie des enfants inscrits
3. Enfants inscrits à la journée complète
4. Enfants domiciliés dans la commune d'Echichens
5. Autres

A réception du formulaire d'inscription, un mail de confirmation est envoyé. Le contrat est envoyé, ultérieurement, également par mail // **ATTENTION:** Le renvoi de ce dernier signé par vos soins, dans les 10 jours et les frais d'inscription payés, confirment l'inscription de votre enfant. Faute de quoi, la place pourra être attribuée à un autre enfant sur la liste d'attente.

La finance d'inscription est de CHF 70.- par enfant et de CHF 105.- par fratrie et par année scolaire.

En cas de désistement, quel que soit le motif, les frais administratifs ne sont pas remboursés et les deux premiers mois de cotisation sont dus. Les inscriptions ainsi que les frais liés doivent être renouvelés chaque année.

Un dépannage peut être demandé à raison d'un tarif unique de CHF 10.- / heure, en fonction des places disponibles (nous avons une convention d'accueil d'urgence avec le réseau AJEMA).

Résiliation :

Une résiliation en cours d'année, doit être annoncée, par écrit pour la fin d'un mois, au minimum deux mois à l'avance ; les deux mois d'écolage restent dus.

Affaires personnelles :

Les enfants viennent à Charly Chat avec un sac contenant des habits de rechange ainsi que des couches et lingettes pour ceux qui ne sont pas encore propres. Des vêtements « salissables » pour l'intérieur et l'extérieur (pas de tablier pour la peinture ou la colle). **Il est important d'habiller l'enfant en fonction du temps et de la saison (casquette en été, gants, écharpe et bonnet en hiver) ; une sortie quotidienne a lieu par tous les temps.** Les jouets personnels de tout style, ne sont pas admis, sauf exception autorisée par la Direction (doudous ou autres).

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol, salissure ou dommage des vêtements, détérioration d'objets de valeur portés ou apportés par les enfants. Les dégâts ou les détériorations causées par un enfant, peuvent être facturés aux parents ; il est recommandé d'avoir une assurance RC privée.

Absences et maladies :

Les absences de l'enfant doivent être signalées dès que possible ; une absence ne peut être compensée par une présence un autre jour et elle n'est pas remboursée.

Les enfants présentant de la température (un état fébrile n'étant jamais confortable dans l'agitation d'un groupe d'enfants) ou une maladie contagieuse, ne sont pas admis. **Il est important d'avertir si un enfant souffre d'allergies.** En cas de maladie subite ou d'accident, les parents doivent être joignables durant le temps de garde ; il est possible que nous leur demandions de venir chercher leur enfant dans les meilleurs délais.

En cas d'urgence, les parents nous délèguent la responsabilité de faire appel au 144, afin que la prise en charge de leur enfant se fasse dans les meilleures conditions de sécurité. Les frais de transport et de prise en charge de l'enfant, sont à la charge des parents.

Les transports en bus pour les enfants scolarisés :

Un membre de Charly Chat veillera à réceptionner les enfants arrivant avec le bus scolaire pour l'accueil de midi et à les accompagner pour le départ à l'école.

Sécurité :

Il incombe aux parents de rendre attentif leur/s enfant/s (et si possible l'enseignant et le chauffeur du bus), aux trajets et lieux qu'il/s aura/auront à fréquenter pendant la journée. Nous encourageons vivement les parents des enfants utilisant le bus scolaire, à faire au préalable, un repérage de l'arrêt du bus (la Direction se tient à disposition).

St-Saphorin-sur-Morges, février 2020 pour la rentrée scolaire 2020